

Forte remontée en fin d'année

La décrue régulière du chômage observée depuis 2006 marque une pause dès le début de l'année 2008 et jusqu'au troisième trimestre.

Ensuite, le chômage remonte brutalement. En effet, les taux de chômage localisés augmentent sensiblement en fin d'année dans chacun des départements, au niveau de la région, et au niveau national. Au 4^e trimestre, le taux de chômage remonte à 7,7 % en Poitou-Charentes et à 7,8 % en France métropolitaine.

Cette dégradation s'est traduite par une très forte augmentation du nombre de demandeurs d'emplois. En particulier, le nombre des demandeurs de catégorie A (cf. encadré), sans emploi et disponible, a bondi de + 12,5 %.

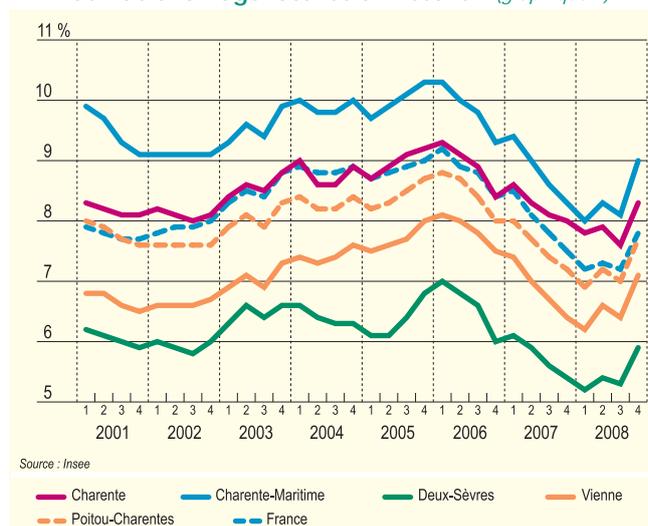
Plus de 56 000 personnes sont inscrites fin décembre en catégorie

A. La situation est cependant atténuée par un fort recours au chômage partiel en fin d'année qui limite les pertes d'emploi, surtout dans le secteur automobile. Sur le marché du travail, les tensions se relâchent dans la plupart des métiers. La réactivité des employeurs régionaux est forte puisque les offres se raréfient dès le début de l'année 2008.

Le taux de chômage localisé (cf. définitions) du Poitou-Charentes augmente de + 0,5 point entre fin 2007 et fin 2008, pour s'établir à 7,7 % (graphique 1). Au cours du seul quatrième trimestre, il grimpe de + 0,7 point. Et, tous les départements de la région sont touchés par cette remontée brutale des taux au dernier trimestre. Les hausses varient entre + 0,6 point (dans les Deux-Sèvres) et + 0,9 point (en Charente-Maritime). En fin d'année, le taux de chômage de la Charente-Maritime atteint 9,0 %. À titre de comparaison, en France métropolitaine, le taux est de 7,8 % (en hausse de + 0,6 point au dernier trimestre). Dans les Deux-Sèvres, il s'établit à 5,9 %. C'est le département de la région qui a le taux le plus faible. Le taux de chômage de la Vienne s'établit à 7,1 % (+ 0,7 point au dernier trimestre). Il reste en dessous du taux métropolitain. Le taux de chômage en Charente atteint 8,3 %, en hausse de + 0,3 point au quatrième trimestre.

Le taux de chômage régional reste donc inférieur au taux de chômage de la métropole, mais l'écart s'est réduit entre fin 2007 et fin 2008 (0,1 point au lieu de 0,3 point).

Taux de chômage localisé trimestriel* (graphique 1)



* Voir définitions

Cette dégradation de la situation se ressent également au niveau de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (anciennement ANPE).

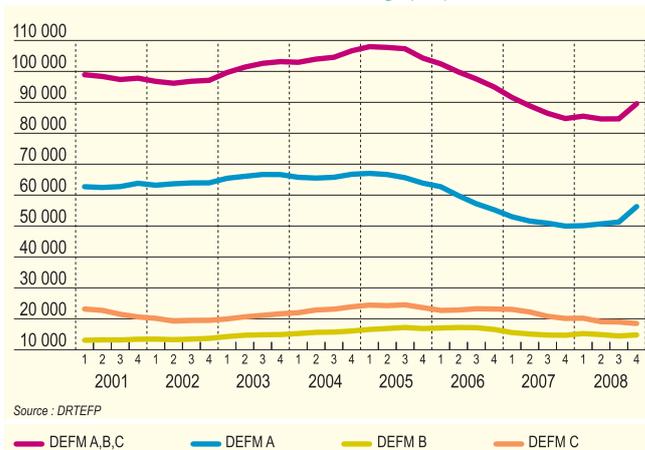
En 2008, le nombre total de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi augmente de + 5,9 % en Poitou-Charentes. Ainsi, fin décembre, ce sont 89 550 personnes qui sont inscrites en catégories ABC (cf. encadré), soit 4 790 personnes de plus (au niveau de la France métropolitaine, l'augmentation est de l'ordre de + 5,7 %). Cette hausse globale recouvre : d'une part, une baisse du nombre de personnes ayant exercé une activité réduite (- 4,4 %) et d'autre part, une vive hausse des demandeurs n'ayant exercé aucun emploi même de très courte durée (+ 12,5 %). Ceci est la conséquence des pertes sèches d'emploi. Il peut s'agir aussi d'un report d'une catégorie sur l'autre, les «petits boulots» et l'intérim étant les premiers à être supprimés, un plus grand nombre de demandeurs inscrits se retrouvent sans aucun emploi.

La catégorie A qui regroupe les demandeurs disponibles sans emploi est celle qui est la plus proche de la définition des chômeurs au sens du BIT. Ce sont 56 090

personnes inscrites en fin d'année, soit 6 240 de plus qu'en décembre 2007. Le nombre d'inscrits augmente tout au long de l'année avec une intensification du phénomène au 4^e trimestre (graphique 2).

Plus des trois quarts de cette hausse se concentrent sur la fin de l'année (+ 4 820 personnes supplémentaires au seul quatrième trimestre).

Demandeurs d'emploi par catégorie
(séries trimestrielles CVS) (graphique 2)



Source : DRTEFP

DEFM A,B,C DEFM A DEFM B DEFM C

Nouvelles catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (juin 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une

activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories désormais utilisées à des fins de publication statistique et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1,2,3, hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1,2,3, en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6,7,8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégorie A,B,C	Catégories 1,2,3,6,7,8
Catégorie A,B,C,D,E	Catégories 1,2,3,4,5,6,7,8

SITUATION PARTICULIÈREMENT DIFFICILE POUR LES JEUNES HOMMES ET LES OUVRIERS

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits de catégorie A n'épargne aucune tranche d'âge (tableau 1). Mais elle touche plus gravement les jeunes (+ 22,5 %), et plus particulièrement les jeunes hommes (+ 32 %). Tous les niveaux de qualification sont concernés mais à des rythmes sensiblement différents. Les ouvriers sont les plus frappés (+ 24,2 %). Le nombre des employés est aussi en hausse (+ 9,2 %). Les agents de maîtrise, techniciens et cadres ne sont pas non plus épargnés (+ 8,5 %). Dans chaque tranche d'âge et pour chacun des niveaux de qualification, ce sont les hommes les plus touchés.

Globalement, les femmes sont moins exposées à la montée du chômage. En effet, le nombre de femmes inscrites augmente de + 6,4 %, alors que celui des hommes grimpe de + 19,8 %. En fin d'année, les femmes ne sont plus que légèrement majoritaires (51 %) dans la demande d'emploi de catégorie A alors que leur part avoisinait les 60 % au début des années 2000.

Les hommes et les femmes affrontent la crise différemment. Les hommes sont surreprésentés dans les

emplois industriels et intérimaires. Et, à ce titre, ils sont particulièrement vulnérables face à la crise économique. A contrario, les femmes qui sont plus présentes dans les emplois tertiaires, sont un peu plus à l'abri de la poussée du chômage observée au 4^e trimestre 2008. En effet, le tertiaire résiste encore à la crise économique en 2008. L'emploi dans les services (hors intérimaires) augmente de + 0,4 %. Par exemple, les services aux particuliers offrent davantage d'emplois (+ 2,1 %).

INTERRUPTION DU REcul DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE

La baisse du nombre de demandeurs en chômage de longue durée (au moins un an d'inscription), entamée courant 2005, se poursuit sur un rythme ralenti durant les trois premiers trimestres de 2008 (tableau 2). Mais au 4^e trimestre, leur nombre augmente sensiblement (+ 8,6 %). Cette hausse a plus que compensé la baisse des trois premiers trimestres de l'année. Il en résulte que leur nombre est en hausse de + 4,7 % en 2008. Ce sont 13 980 demandeurs d'emploi qui sont inscrits en catégorie A, depuis un an ou plus, à la fin de l'année 2008, soit 630 de plus qu'en décembre 2007.

Demands d'emploi de catégorie A selon le sexe et l'âge (tableau 1)

Données CVS	2007	2008				2008	2007		2008	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Hommes	22 930	+1,1	+1,6	+2,2	+14,0	27 460	-2 410	-9,5	+4 530	+19,8
Femmes	26 920	+0,4	+0,8	+0,1	+5,0	28 630	-2 850	-9,6	+1 710	+6,4
Moins de 25 ans	8 720	+3,1	+4,2	-0,4	+14,3	10 680	-1 220	-12,3	+1 960	+22,5
25 à 49 ans	32 250	+0,4	+0,9	+0,8	+9,6	36 090	-3 200	-9,0	+3 840	+11,9
50 ans et plus	8 880	-1,0	+0,4	+1,9	+3,6	9 320	-840	-8,6	+440	+5,0
Poitou-Charentes	49 850	+0,7	+1,2	+1,0	+9,4	56 090	-5 260	-9,5	+6 240	+12,5

Source : DRTEFP

Demands d'emploi de catégorie A selon l'ancienneté au chômage (tableau 2)

Données CVS	2007	2008				2008	2007		2008	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Moins d'un an	36 500	+1,5	+2,2	+1,2	+10,0	42 110	-790	-2,1	+5 610	+15,4
Au moins un an	13 350	-1,3	-1,1	-1,1	+8,6	13 980	-4 470	-25,1	+630	+4,7
1 à 2 ans	7 050	-0,2	+1,2	+1,8	+12,5	8 150	-2 270	-24,4	+1 100	+15,6
2 à 3 ans	2 760	-7,1	-3,8	-3,6	+4,5	2 490	-1 190	-30,1	-270	-9,8
Plus de 3 ans	3 540	+0,9	-3,8	-5,3	+2,7	3 340	-1 010	-22,2	-200	-5,6
Poitou-Charentes	49 850	+0,7	+1,2	+1,0	+9,4	56 090	-5 260	-9,5	+6 240	+12,5

Source : DRTEFP

La vague de recrudescence du chômage ne s'est pas encore propagée à la cohorte des chômeurs de très longue durée. En effet, le chômage de très longue durée (plus de deux ans d'ancienneté), après avoir beaucoup diminué en 2007 (- 25,6 %), recule encore de - 7,5 % en 2008. Ce repli se poursuit grâce à l'apport des contrats aidés de la politique d'emploi. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi, comptant entre une et deux années d'ancienneté d'inscription, a augmenté (+ 15,6 % en 2008) au même rythme que celui des demandeurs d'emploi de moins d'un an d'ancienneté (+ 15,4 %).

DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ACTIVITÉ RÉDUITE MOINS NOMBREUX

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite continue de se replier en 2008 (graphique 3) mais à un rythme moins fort (- 4,2 %, après - 12,4 % en 2007). Les activités supérieures à un mi-temps (plus de

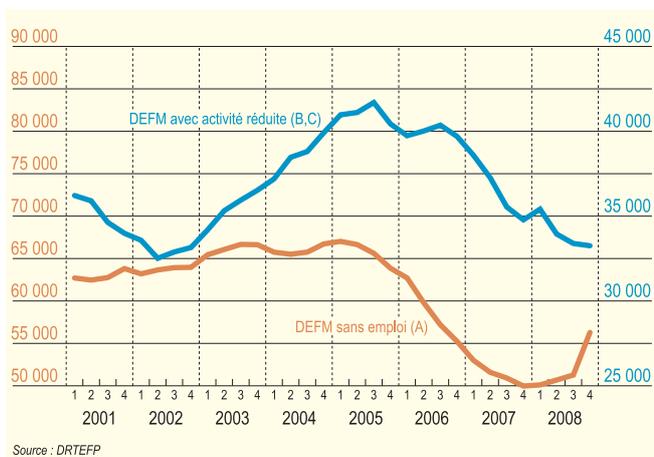
78 heures dans le mois), parmi lesquelles on retrouve notamment l'intérim, diminuent (- 8,2 % après - 13,4 % en 2007).

En décembre 2008, 36 % des demandeurs d'emploi ont eu une activité salariée occasionnelle (19 % ont travaillé au minimum un mi-temps et 17 % moins d'un mi-temps), soit une baisse de - 4 points par rapport à décembre 2007. La part des demandeurs d'emploi en activité réduite reste malgré tout relativement élevée en Poitou-Charentes, à 4 points au-dessus de la moyenne des régions.

L'exercice d'une activité réduite est plus fréquent chez les femmes (42 % en catégories A,B,C à Pôle emploi ont exercé une activité réduite en décembre 2008) que chez les hommes (31 %). Ceci est en partie le fait d'un plus grand émiettement de l'emploi dans le tertiaire. Entre 2007 et 2008, la part des activités réduites a diminué de - 2,3 points pour les femmes ; pour les hommes, elle a reculé de - 5,3 points. Ce dernier recul est à associer en partie avec le recul observé des missions d'intérim.

La fréquence des activités réduites croît avec l'ancienneté d'inscription : de 31 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an à Pôle emploi, la part des activités réduites s'élève à 46 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis un à deux ans et atteint 55 % pour ceux inscrits depuis deux à trois ans.

Demandeurs d'emploi et activité réduite
(séries trimestrielles CVS) (graphique 3)



AUCUN DÉPARTEMENT DE LA RÉGION ÉPARGNÉ PAR LA HAUSSE DES INSCRITS

Entre décembre 2007 et décembre 2008, la hausse des effectifs des demandeurs d'emploi de catégorie A concerne les quatre départements de la région (tableau 3), la Vienne (+ 18,1 %), les Deux-Sèvres (+ 14,7 %), la Charente-Maritime (+ 10,6 %) et la Charente (+ 8,7 %).

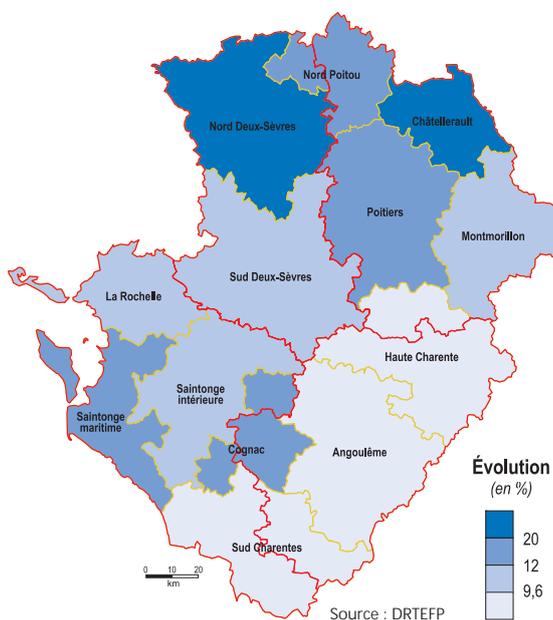
Demandeurs d'emploi de catégorie A selon les départements (tableau 3)

Données CVS	2007	2008				2008	2007		2008	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Charente	11 240	-0,8	-2,0	+2,8	+8,8	12 220	-500	-4,3	+980	+8,7
Charente-Maritime	19 540	+0,8	+0,8	+0,7	+8,2	21 620	-2 340	-10,7	+2 080	+10,6
Deux-Sèvres	8 020	+0,8	+3,6	+0,7	+9,3	9 200	-870	-9,8	+1 180	+14,7
Vienne	11 050	+0,9	+3,9	-0,1	+12,8	13 050	-1 550	-12,3	+2 000	+18,1
Poitou-Charentes	49 850	+0,7	+1,2	+1,0	+9,4	56 090	-5 260	-9,5	+6 240	+12,5

Source : DRTEFP

Selon les zones d'emploi, l'évolution de la demande d'emploi est plus ou moins marquée : inférieure à la moyenne nationale (+ 9,6 %) dans les trois zones d'emploi de Sud Charentes, Angoulême et Haute Charente, elle dépasse la moyenne régionale (+ 12,5 %) dans les cinq zones d'emploi de Châtelleraut (+ 28,7 %), Nord Deux-Sèvres (+ 23,8 %), Cognac (+ 16,9 %), Poitiers (+ 15,7 %) et Nord Poitou (+ 14,3 %) (cf. carte).

Évolution des demandes d'emploi (catégorie A) par zone d'emploi en 2008



Ce sont les fins de contrats précaires qui alimentent en premier les rangs des demandeurs d'emploi. Les fins de contrat à durée déterminée et les fins de mission d'intérim sont à l'origine du plus grand nombre des inscriptions à Pôle emploi (40 % du total). Elles sont en augmentation par rapport à l'année précédente. Les inscriptions suite à une fin de contrat augmentent de + 6,7 %, et celles suite à une fin de mission bondissent de + 22,3 % en 2008.

Environ 13 % des entrées sont consécutives à un licenciement, pour raisons économiques ou non. Les premières entrées sur le marché du travail constituent quant à elles 6 % des entrées. Enfin, 8 % du flux d'entrées annuel s'expliquent par une reprise d'activité, en hausse cette année malgré une offre d'emploi restreinte, et 6 % par une démission.

La faible hausse des inscriptions suite à un licenciement peut surprendre dans un contexte économique dégradé. Ceci s'explique par le fait que des procédures de licenciement pour motif économique se sont souvent traduites par l'adhésion des salariés concernés à une Convention de reclassement personnalisé (CRP). Les bénéficiaires de la CRP ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et ils sont à ce titre comptabilisés dans la catégorie D de la demande d'emploi. Sur l'ensemble de l'année, 2 925 inscriptions suite à une CRP ont été comptabilisées par Pôle emploi.

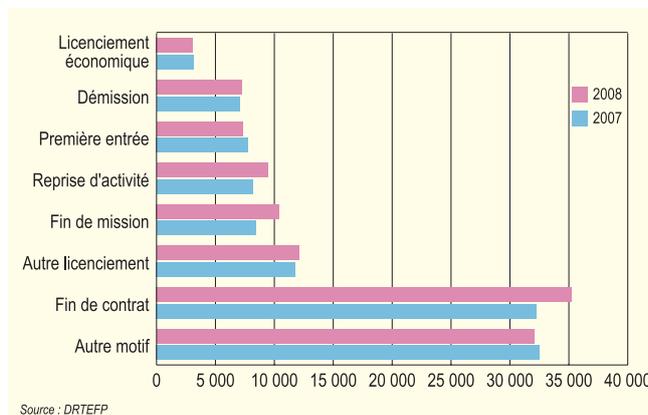
La hausse des flux d'entrées s'accompagne d'une baisse des sorties ce qui contribue à alimenter la hausse du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi évoqué précédemment. En effet, les sorties de la liste des demandeurs d'emploi (138 648 sorties comptabi-

Le bassin d'emploi de Châtelleraut (+ 28,7 %) est particulièrement touché par les difficultés des équipementiers et des sous-traitants de l'automobile. Dans cette zone, qui est celle où la part de l'emploi industriel est la plus forte de toute la région, l'augmentation du nombre de chômeurs s'accompagne d'une forte réduction des activités réduites (- 12,6 %) en raison de la suppression de nombreux postes d'intérimaires.

DES FLUX D'ENTRÉES EN HAUSSE, ET DE SORTIES EN BAISSÉ

Sur l'ensemble de l'année 2008, Pôle emploi a comptabilisé 145 170 inscriptions (catégories A,B,C), chiffre plus élevé qu'en 2007 (+ 3,4 %). La plus grande part des entrées est due à une fin de contrat de travail⁽¹⁾ (graphique 4).

Demandeurs d'emploi selon le motif d'inscription (graphique 4)



(1) Le repérage des motifs d'inscription est imparfait puisque près de 30 % des inscriptions sont enregistrées dans la rubrique « autres motifs ».

lisées en catégories A,B,C) diminuent de - 8,1 % sur un an, soit 12 147 personnes sorties en moins par rapport à 2007. Ce sont d'abord des sorties liées à un défaut d'actualisation de la demande qui diminuent (- 5 074 personnes) contrairement aux radiations administratives qui augmentent (+ 391). Les sorties pour reprises d'emploi déclarées diminuent rapidement (- 4 801 personnes, soit - 12 %). Il en est de même pour celles motivées par l'inscription à un stage de formation (- 957 personnes, soit - 8 %).

Même si ces statistiques peuvent être commentées en évolution, rappelons que les sorties pour reprises d'emploi déclarées représentent, dans la statistique mensuelle de Pôle emploi, un peu plus du quart des sorties. De fait, les retours à l'emploi sont sous estimés en niveau. Chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois ou à la suite d'une radiation administrative. Les « absences au contrôle » représentent 33 % des sorties de l'année et les radiations administratives environ 8 %. Or, une fraction importante des sorties pour absence au contrôle et pour radiation sont des reprises d'emploi non déclarées : leur part est estimée à respectivement 50 % et 30 % selon les enquêtes « sortants » réalisées sur un échantillon représentatif au niveau national.

ACCÉLÉRATION DU RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL POUR MAINTENIR L'EMPLOI

Le chômage partiel est un dispositif de prévention des licenciements qui vise à permettre aux entreprises rencontrant des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles, de maintenir l'emploi des salariés en réduisant les horaires d'une partie ou de la totalité de leurs effectifs.

En 2008, 1 272 258 heures de chômage partiel, concernant 14 640 salariés, ont été autorisées en Poitou-Charentes, contre 151 058 heures et 2 079 salariés l'année précédente⁽²⁾ (tableau 4).

Les demandes de chômage partiel ont explosé au 4^e trimestre : 1 152 421 heures autorisées, représentant 90 % du volume annuel.

Structurellement, l'industrie est le secteur qui effectue le plus de demandes, avec 96 % des autorisations. L'industrie automobile (463 378 heures autorisées) et la métallurgie (204 346 heures) sont les activités qui ont

eu le plus fort recours à ce dispositif en fin d'année 2008. Le département de la Vienne (622 440 heures autorisées) est de loin le département le plus touché en raison des difficultés rencontrées sur le bassin d'emploi de Châtelleraut.

BAISSE DES OFFRES D'EMPLOI AU DERNIER TRIMESTRE

Avec 88 862 offres déposées dans les agences Pôle emploi de Poitou-Charentes en 2008, le niveau record de 2007 est légèrement dépassé (+ 0,3 %) et la part des offres d'emplois durables s'accroît également : + 36 225 offres, soit 41 % des propositions d'emploi qui correspondent à des CDI ou des CDD de plus de 6 mois.

Jusqu'en septembre, la conjoncture économique ne pèse pas encore sur le niveau des offres mais leur rythme d'évolution par rapport à 2007 ralentit : + 7,4 % au premier trimestre, + 2,5 % au deuxième, + 0,6 % au troisième.

Au quatrième trimestre en revanche, les propositions d'emploi diminuent de - 10,3 % par rapport au quatrième trimestre 2007. Les trois grands types d'offres d'emploi contribuent de manière inégale à cette évolution négative. Le recul des offres d'emploi durables (type A, plus de six mois) est proche de la moyenne (- 10,7 %).

Le chômage partiel autorisé en 2008 par secteur et par département (tableau 4)

	Heures	
	Nombre	%
Industrie automobile	463 378	36
Métallurgie	204 346	16
Fabrication de matériel électrique	156 044	12
Constr. navale aéronautique et ferroviaire	96 565	8
Travail du bois, fab. articles bois	84 476	7
Industrie textile	34 224	3
Transformation des matières plastiques	25 181	2
Industrie du papier et du carton	24 489	2
Industrie du cuir, chaussure	22 266	2
Fabrication de meubles	19 765	2
Construction	17 038	1
Transformation des métaux	14 858	1
Chaudron, fab. struct. métal	14 681	1
Fab. produits minéraux non métalliq	12 799	1
Édition, imprimerie, reproduction	10 709	1
Autres secteurs	71 439	6
Total des heures autorisées	1 272 258	100
<i>dont Charente</i>	<i>136 450</i>	<i>11</i>
<i>Charente-Maritime</i>	<i>333 468</i>	<i>26</i>
<i>Deux-Sèvres</i>	<i>179 900</i>	<i>14</i>
<i>Vienne</i>	<i>622 440</i>	<i>49</i>

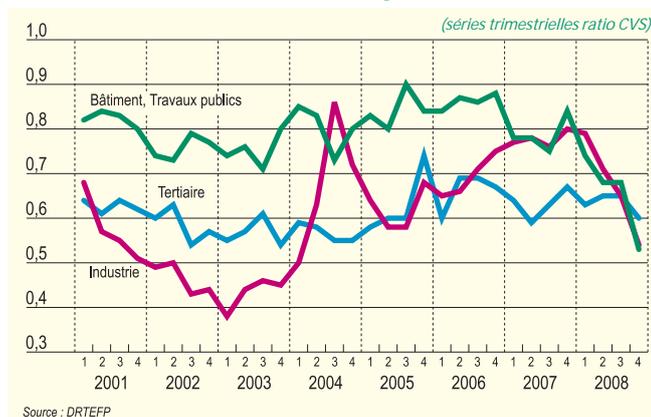
Source : DRTEFP

(2) Les entreprises peuvent consommer ou non les droits qu'elles ont demandés et que les directions départementales du travail ont autorisés. De plus, une demande déposée en 2008 peut couvrir une période qui s'étend sur 2009.

Les offres d'emplois temporaires (type B, 1 à 6 mois) diminuent à un rythme accéléré (- 22,4 %). Et, les offres de type C (moins d'un mois) connaissent à l'inverse une hausse sensible (+ 20,2 %), mais leur poids est relativement faible.

Sous l'effet conjugué de cette baisse importante du nombre d'offres d'emploi collectées auprès des employeurs et d'une hausse du nombre de demandes enregistrées, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi aux demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, a chuté fortement (graphique 5).

Offres sur demandes enregistrées (graphique 5)



Fin 2008, l'indicateur de tension, toutes activités confondues, s'établit à 0,58 en Poitou-Charentes (0,62 pour la France métropolitaine), en baisse de - 9 % sur le quatrième trimestre et de - 14 % sur un an. Cela concerne tous les grands domaines professionnels⁽³⁾ à l'exception de l'agriculture.

Sur un an, l'indicateur de tension est en repli de - 37 % dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics (- 54 % pour le métier de maçon) et de - 32 % dans les domaines professionnels industriels.

Le retournement de conjoncture ayant été moins prononcé pour les métiers du tertiaire, le recul des tensions est globalement moins important pour ces professions : - 11 % en moyenne. L'inversion de tendance est toutefois très marquée dans les transports (- 68 % pour le métier conducteur routier), ainsi que dans l'hôtellerie restauration (- 28 % pour les cuisiniers).

La baisse des tensions sur le marché du travail qui se vérifie dans toutes les régions est moins accentuée en Poitou-Charentes (- 14 % sur un an) que dans les régions voisines de l'Aquitaine (-20 %), des Pays de la Loire (- 24 %) ou du Limousin (- 33 %) et, au total, moins accentuée que dans l'ensemble de la métropole (- 18 %).

(3) Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

Dispenses de recherche d'emploi

Les allocataires de l'assurance chômage (Aide au retour à l'emploi - ARE) âgés de 57 ans et demi ou, s'ils justifient de 160 trimestres d'assurance vieillesse, dès l'âge de 55 ans, peuvent bénéficier d'une dispense de recherche d'emploi. Les allocataires du régime de solidarité (Allocation de solidarité spécifique - ASS) en bénéficient dès 55 ans. Sont également visés par la dispense de recherche d'emploi, les bénéficiaires de l'Allocation équivalente retraite (AER), que cette allocation soit versée à titre de revenu de remplacement ou à titre de revenu de complément et ce, quel que soit leur âge.

Le nombre de demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi s'élève à 9 495 en Poitou-Charentes à la fin du mois de décembre 2008, soit une baisse de - 6,0 % en un an. Leur répartition par allocation est présentée ci-dessous.

	Décembre 2007	Décembre 2008	Évolution (%)
ARE	5 219	4 775	- 8,5
ASS	2 537	2 447	- 3,5
AER	2 346	2 273	- 3,1
Total	10 102	9 495	- 6,0

Source : DRTEFP

DÉFINITIONS - MÉTHODOLOGIE

Taux de chômage localisés

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT ».

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

Taux de chômage BIT

Depuis fin 2007, l'Insee s'est rapproché de l'interprétation communautaire (Eurostat) de la définition du chômage au sens du BIT. En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, alors qu'il l'était auparavant ; néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi. La série de chômage au sens du BIT est rétropolée pour tenir compte de cette nouvelle mesure.

Le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail.